

ANVERS, le 1.<sup>er</sup> Décembre, 1807.

Monsieur P. F. Briensiaux à Lille.

Nous avons l'honneur de vous faire part que nous venons d'établir en cette ville une Maison de Commerce, sous la raison VEUVE L. FISCO ET FILS.

Les occupations auxquelles nous nous vouerons particulièrement, seront les achats et ventes de marchandises, ainsi que la réception et réexpédition, et en général tout ce qui a rapport à la commission.

Les connaissances que mon fils s'est acquises pendant nombre d'années de travail dans des maisons respectables de Commerce, jointes à nos moyens, nous engagent à solliciter votre confiance, que nous aurons à cœur de justifier par notre zèle et notre dévouement.

Veillez prendre note de nos signatures, et agréer l'assurance de notre parfaite considération.

Signature de VEUVE L. FISCO, *Veuve L. Fisco & fils*  
née VAN LANGENDONCK.

Signature de C. A. FISCO, fils. *Veuve L. Fisco & fils.*

*Pl. du 28<sup>e</sup> août 1808*

*Paris à quatre jours 50*

*" " " " 55 à 7/16*

*Amsterdam à C<sup>1</sup> 3/4 à 1/2 p<sup>t</sup> avance*

*" " " " 2 mois 1/2 p<sup>t</sup> découvert*

*Hambourg & Londres sans p<sup>t</sup>*